

Fiche 5

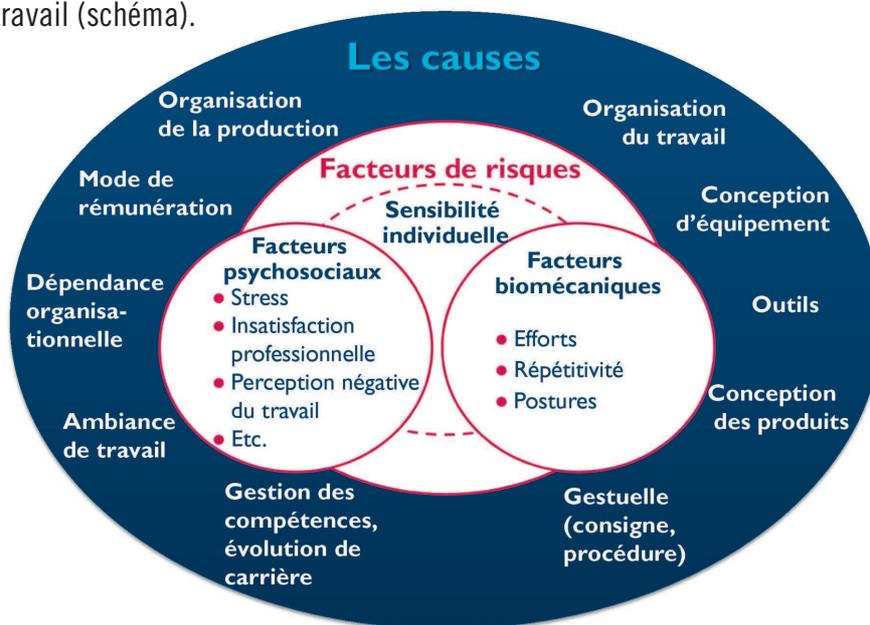
L'origine plurifactorielle des TMS : quelle incidence pour l'évaluation du risque ?

Les TMS sont des pathologies plurifactorielles. Cela signifie que leur apparition renvoie, à chaque fois, à une conjonction singulière de différents facteurs. En conséquence, pour évaluer le risque TMS, il est nécessaire :

- D'identifier les facteurs de risques présents dans les activités de travail.
- D'associer ces facteurs de risque aux circonstances (causes) organisationnelles, matérielles, environnementales propres aux situations de travail (schéma).

Repérer les facteurs de risque en s'intéressant à l'activité de travail

Pour évaluer le risque TMS, il est préconisé d'identifier les facteurs de risque reconnus. Ceux-ci sont ici regroupés en deux familles : les facteurs biomécaniques et psychosociaux.



Les facteurs biomécaniques... pour les évaluer, il faut observer le travail réel

Facteurs biomécaniques de risque de TMS

- La répétitivité des gestes
- Les efforts excessifs
- L'amplitude des gestes
- Le travail au froid
- Le travail soumis à vibration, etc.

Au fait, pourquoi ça fait mal ?

La répétition de contraintes biomécaniques sur les articulations provoque des mécanismes inflammatoires, vasculaires, mécaniques ou dégénératifs, à l'origine de TMS.

Les facteurs psychosociaux... pour les évaluer, il faut rencontrer les salariés

Facteurs psychosociaux de risque de TMS

- Stress, tensions
- Perception négative du travail (manque de sens, conflits éthiques, insatisfaction liée aux conditions de travail)
- Sentiment d'insécurité, d'impuissance, d'absence d'autonomie

Au fait, pourquoi ça fait mal ?

Ces vécus traduisent une forme d'insatisfaction, voire de souffrance. Ils favorisent l'apparition de TMS en influant sur la façon d'agir et en s'accompagnant de réactions physiologiques. A titre d'exemple, lorsqu'un salarié est « stressé », son tonus musculaire est augmenté et il secrète des substances pouvant favoriser des œdèmes (Aptel, 2001).

Fiche 5

L'origine plurifactorielle des TMS : quelle incidence pour l'évaluation du risque ?

Comprendre les circonstances de survenue des facteurs de risques...

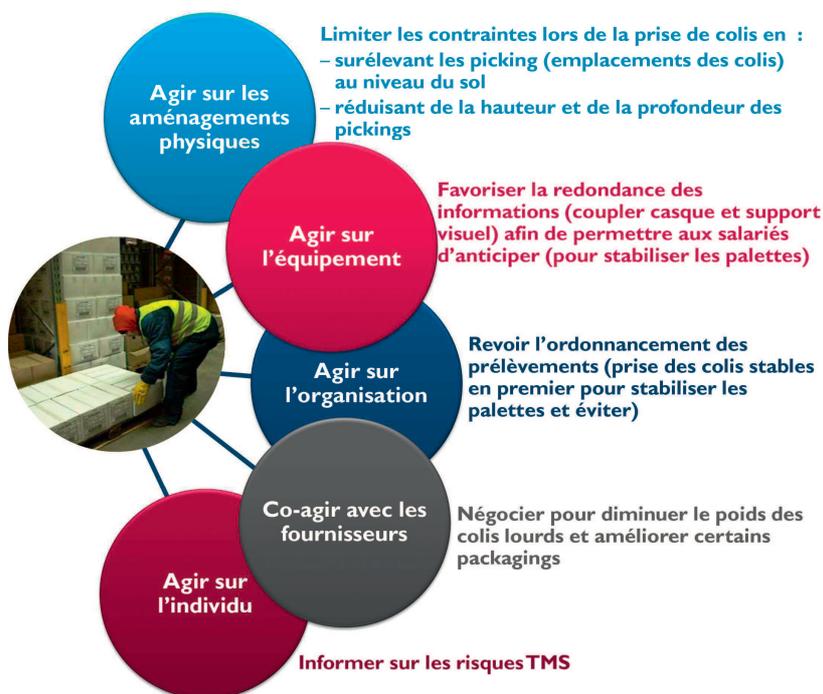
Il convient de rattacher les facteurs de risques identifiés à des dimensions « factuelles » de l'organisation ou de l'environnement de travail.

Exemples de contraintes pour des préparateurs de commandes (logistiques)

| Contraintes liées à l'aménagement de l'espace : les hauteurs de picking | Contrainte organisationnelle : l'organisation des chemins de préparation |
|---|---|
|  |  |
| Prise de colis au niveau du sol et au-dessus de l'axe des épaules | Il est demandé aux préparateurs de prendre des colis « instables » en début de palette. Ils devront les remanipuler ensuite pour éviter que la palette ne s'écroule |

... pour agir sur toutes les dimensions des situations de travail

Exemple d'analyse globale pour les préparateurs de commandes (logistique)



Ce que vous pouvez apporter en tant que représentant du personnel au CHSCT

- Combattre les idées reçues sur les causes des TMS.
- Veiller à la pertinence de la démarche d'évaluation du risque. Il s'agit, par exemple, de vérifier que les facteurs psychosociaux sont pris en compte et que les liens avec les conditions de travail sont établis.
- Contribuer à l'analyse en allant à la rencontre des salariés. Les élus peuvent remonter les difficultés vécues par les collègues (Ex. : usure outil, problème d'organisation...).
- Aider les salariés en difficulté.